

BAFA / BAFD

L'animation vous intéresse ! Dès 17 ans vous pouvez obtenir le BAFA !

(Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs ; BAFA pour les fonctions de directeur).

Afin de faciliter l'accès aux formations, une aide peut être accordée aux jeunes pour financer les frais d'inscriptions aux stages de base et d'approfondissement.

Ce dispositif est inclus dans le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP), les communes du plateau de Ploudiry et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF).

Le nombre de formation financé est fixé chaque année lors du vote du budget primitif. Pour 2018, le vote doit intervenir fin Février 2018.

Plus d'infos :

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry.

Tel : 02.98.25.16.52

Syndicatplateau-ploudiry@orange.fr

